

ressemblait pas, je crois ; et si la rumeur qui circule à l'extérieur dit vrai—naturellement, je parle sous toute réserve—il a tourmenté cet honorable monsieur par des tracasseries continuelles.

Il ne se passait pas un jour qu'il ne créât des difficultés, qu'il ne mit des obstacles sur le chemin de ce ministre. Il faisait partie du cabinet, et il n'en faisait pas partie, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était toujours le pouvoir mystérieux caché derrière le Trône ; rien n'a pu le satisfaire, jusqu'à ce qu'il eût atteint la position qu'il occupe aujourd'hui, la position de chef de l'opposition. Je lui souhaite et le pays désire qu'il garde longtemps cette position.

Ce débat, M. l'Orateur, a été imposé à la Chambre sans la moindre nécessité. Cependant, je puis en toute confiance lancer ce défi et dire à ces messieurs lorsque le temps sera venu de discuter, soit les capacités administratives de l'un ou de l'autre des ministres que l'opposition attaque, soit leur intégrité personnelle, nous serons tous prêts individuellement et collectivement, à faire face à toute accusation que les honorables députés pourront porter contre eux. Et je leur donne un conseil, c'est, lorsqu'ils auront des accusations à porter, de les porter hardiment devant la Chambre.

Que les accusations soient formulées régulièrement, que des enquêtes soient faites ; nous n'en craignons pas le résultat. Qu'ils agissent envers l'honorable ministre des Chemins de fer comme j'ai agi moi-même envers l'ex-orateur. Quand j'ai eu à porter une accusation, je l'ai portée ouvertement, je l'ai fait entrer aux procès-verbaux de cette Chambre ; elle a été référée à un comité et tout le monde sait quel a été le résultat. Que les honorables députés de l'opposition fassent comme moi ; mais tant qu'ils ne seront pas prêts à le faire, il serait plus conforme à la décence parlementaire, pour eux du moins, de garder le silence sur des questions touchant à l'honneur personnel et à l'intégrité des autres.

L'honorable député de Huron centre (Sir Richard J. Cartwright) prend un malin plaisir à soulever des débats de ce genre.

L'honorable député m'a fait une fois l'honneur de visiter mon comté ; il y fit un discours préparé de longue main, sous une température de 8° à 10° au-dessous de zéro. Ce fameux discours a tellement refroidi le cœur de nos électeurs, et les a tellement convaincus qu'il avait tort, que j'ai pu obtenir une grande majorité dans le seul township radical qu'il y ait dans mon comté. Cette majorité augmente chaque année, et si, avec son honorable ami le député de Gloucester, et M. Jones, de Halifax, il voulait bien visiter mon comté aux prochaines élections, il est probable que la majorité en ma faveur serait beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

En attendant, je conseille encore aux honorables députés, s'ils ont des accusations à porter, de les formuler d'une manière régulière, et nous serons toujours prêts à y répondre. Tout ce que nous demandons, c'est que lorsqu'ils nous foudroient de ces accusations, ils veulent bien les mettre devant la Chambre de telle sorte que nous puissions avoir à quoi nous en tenir.

M. BLAKE. En considération de la forme qu'a prise la discussion, et des compliments que m'ont faits, dans leurs discours, plusieurs de nos honorables adversaires, la Chambre me permettra peut-être de dire quelques mots sur les questions qui me sont personnelles et qui ont été soulevées dans ce débat. Je n'ai pas l'intention d'aborder le fond général de la discussion, ni de répondre à d'autres arguments qui nous ont été déduits ; s'ils faut y répondre, d'autres s'en chargeront.

L'assertion que j'ai faite ne me semblait pas, je l'avoue, mériter l'explosion de colère dont nous ont rendus témoins nos honorables adversaires. Rappeler l'opinion dûment constatée d'un ministre sur un de ses collègues, m'a toujours paru parfaitement justifiable et parfaitement digne, parce qu'elle donne l'occasion de l'expliquer ou de la rétracter.

C'est tout ce que nous avons fait. S'il y a eu quelque accusation, elle ne vient pas de nous, elle vient de son collègue, le président du conseil. La valeur, le poids, et peut-être la gravité de l'accusation dépendaient de celui qui l'a portée. L'honorable ministre a été blessé par la main d'un ami personnel, et on a cru bon d'attirer l'attention de la Chambre sur ces assertions, afin de pouvoir obtenir quelques explications. Si je fais ces observations, c'est que je crois être en droit de le faire, vu la nature personnelle, vis-à-vis de moi, que ce débat a prise ensuite.

Si j'étais aussi coupable qu'on le dit, cela ne rendrait pas l'honorable ministre des Chemins de fer plus innocent ; cela n'a rien à faire dans la question soulevée par ces citations. L'honorable monsieur a dit de moi, ainsi que de mon honorable ami le député de Huron-Centre (sir Richard J. Cartwright) que, ayant été battus dans nos comtés, nous avions jeté les yeux autour de nous, comme Japhet cherchant son père, par trouver une circonscription que l'on pourrait assez corrompre pour nous élire. Cette assertion, en ce qui me concerne,—je n'étais pas dans le comté à cette époque, mais je crois pouvoir aussi parler pour mon honorable ami—ne peut être appuyée absolument sur aucun fait. On sait parfaitement que, avant les élections générales de 1878, les électeurs des deux circonscriptions de Bruce-Sud et de Durham-Ouest me firent l'honneur de m'offrir la candidature. Je déclinai ces deux offres pour des raisons de santé, et je pris la résolution de me retirer complètement de la vie publique. On m'avait ordonné de m'abstenir de toute occupation active. Plus tard, mes amis du comté de Durham-Ouest, témoignèrent un grand désir de me voir accepter la candidature, et on me dit que je serais élu, même pendant mon absence, absence qui m'était ordonnée par mon médecin. Je songai à accepter cette candidature. J'en parlai à quelques-uns de mes amis de la circonscription sud du comté de Bruce. Ils me dirent que si je refusais leur offre pour en accepter une autre, cela aurait pour effet de jeter le découragement parmi nos partisans de cette localité. En conséquence, je refusai définitivement la candidature pour la circonscription ouest du comté de Durham et je me crus parfaitement désintéressé de la lutte. Quelque temps après, un grand nombre d'électeurs éminents et influents de la circonscription sud du comté de Bruce vinrent me trouver et me demandèrent avec tant d'insistance de leur permettre de se servir de mon nom, quoique je ne pusse les aider en rien, que je dus me rendre à leurs sollicitations, bien que je fusse obligé, comme je l'avais annoncé, de quitter le pays. Je fus battu dans Bruce-Sud dans des circonstances et par des moyens sur lesquels il n'est pas nécessaire de revenir maintenant. Je refusai l'offre d'un comté. Je ne fis rien pour rendre vacant le siège de Durham-Ouest ; au contraire, si j'eusse été consulté lorsque ce siège fut rendu vacant, j'aurais déclaré à mes amis que je ne pouvais accepter la candidature. Mais la chose ayant été faite à mon insu, et étant pressé d'accepter la candidature, je me crus obligé de l'accepter, ce que je fis, et je fus élu par acclamation.

Voilà les faits sur lesquels l'honorable monsieur se base pour m'accuser, après avoir été battu dans Bruce-Sud, de chercher une circonscription électorale, où la corruption pût m'assurer l'élection.

La seconde assertion de l'honorable ministre ne m'a pas surpris. Il prétend que j'ai peur de lui. Voilà quatorze ans que je siège ici en face de lui. Pendant la plus grande partie de cette période, il a eu les sympathies de la majorité de son auditoire. Je ne connais point d'auditoire dans le pays aussi porté à la critique. Je n'en connais point où l'on ait plus à craindre, eu égard à la puissance des adversaires. Je ne veux pas comparer nos courages, mais j'avouerai que je n'ai point ressenti cette frayeur que l'honorable ministre m'attribue. Chaque fois que je l'ai cru nécessaire, j'ai discuté son programme et ses mesures, et les ai traitées de la façon qu'exigeaient, à mon sens, la vérité et l'intérêt public. Je continuerai ainsi jusqu'à la fin. L'honorable